



Informations de base	
2020/2150(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2019 : Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) Subject 8.70.03.09 Décharge 2019	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire			
			Rapporteur(e) fictif/fictive RÓNAI Sándor (S&D) OMARJEE Younous (GUE/NGL)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales			
	ITRE Industrie, recherche et énergie		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Budget		HAHN Johannes	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/06/2020	Publication du document de base non-législatif	COM(2020)0288 	
15/09/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2021	Vote en commission		
29/03/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0069/2021	
27/04/2021	Débat en plénière	CRE link	
28/04/2021	Décision du Parlement	T9-0174/2021	Résumé

24/09/2021	Publication de l'acte final au Journal officiel		
------------	---	--	--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2150(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/03856

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE657.222	12/01/2021	
Avis de la commission	EMPL	PE660.376	24/02/2021	
Amendements déposés en commission		PE680.772	04/03/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0069/2021	29/03/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0174/2021	28/04/2021	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire		05793/2021	05/02/2021	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		COM(2020)0288 	29/06/2020	

Acte final
Budget 2021/1562 JO L 340 24.09.2021, p. 0187

Décharge 2019 : Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)

2020/2150(DEC) - 28/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé, par 612 voix pour, 78 contre et 8 abstentions, de **donner décharge** au directeur exécutif du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) sur l'exécution du budget du Centre pour l'exercice 2019 et d'approuver la clôture des comptes de l'exercice en question.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels du Centre pour l'exercice 2019 sont fiables et que les opérations sous-jacentes sont légales et régulières, le Parlement a adopté par 602 voix pour, 78 contre et 8 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales figurant dans la [résolution](#) sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers du Centre

Le budget définitif du CEDEFOP pour l'exercice 2019 était de 17.866.920 EUR, soit une augmentation de 0,09 % par rapport à 2018.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'année 2019 ont permis d'atteindre un taux d'exécution du budget de 99,99 %, soit une légère augmentation de 0,01 % par rapport à 2018. Le taux d'exécution des crédits de paiement s'est établi à 95,12 %, soit une baisse de 1,38 % par rapport à l'année 2018.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant la performance, les marchés publics et la politique du personnel. Il a notamment constaté ce qui suit :

- le Centre utilise un système de mesure de la performance digne d'intérêt qui comprend des indicateurs de performance clés pour évaluer la valeur ajoutée apportée par ses activités au niveau des projets, des activités et de l'organisation, ainsi que d'autres mesures visant à améliorer sa gestion budgétaire;
- des indicateurs plus qualitatifs ont été utilisés en 2018-2019, ce qui visait à fournir une vision plus équilibrée de la performance du Centre;
- au 31 décembre 2019, le tableau des effectifs était pourvu à hauteur de 94,51 %, avec 12 fonctionnaires et 74 agents temporaires nommés sur 78 agents temporaires et 13 fonctionnaires autorisés au titre du budget de l'UE ;
- tout en saluant l'introduction de l'appel d'offres électronique et de la soumission électronique pour ses procédures ouvertes, le Parlement a noté avec inquiétude que des erreurs ont été commises dans la gestion des marchés et des contrats,
- des efforts ont été faits pour renforcer la cybersécurité et la protection des données du Centre, notamment en matière de formation et de sensibilisation du personnel.